



Fiche mission

CAPITAINE DE COMPAGNIE ET ADJOINT

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Contexte de la mission :

Avec l'objectif de favoriser l'émergence des valeurs républicaines et citoyennes et le sens de l'engagement au service de l'intérêt général, le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes. Il est appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge comprise entre 15 et 25 ans.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale,
- le développement d'une culture de l'engagement,
- l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se déclinera en 4 phases successives :

- une phase initiale de préparation et d'information des familles et des jeunes volontaires,
- un séjour de cohésion de 12 jours, **obligatoire**, destiné au développement d'une culture SNU et mêlant engagement individuel et collectif, appropriation d'un socle républicain et démocratique, esprit de défense et de résilience ainsi que des bilans individuels (santé, illettrisme, compétences); la présente fiche de poste correspond à la direction de ce séjour,
- une mission d'intérêt général, **obligatoire**, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours, à partir de modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel,
- une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants (service civique notamment).

L'encadrement des séjours de cohésion compte:

- une direction composée de : un chef de centre; un adjoint encadrement, un adjoint éducatif,
- des cadres intermédiaires : **capitaine de compagnie et adjoints** supervisant 50 à 60 volontaires,
- des cadres de proximité : tuteurs de maisonnée de 10 à 12 volontaires.

Pour le département de l'Isère, 2 centres accueilleront les séjours de cohésion du **22 juin au 3 juillet 2020**.

Commune	Etablissement	Nombre de jeunes envisagés
AUTRANS-MEAUDRE	Centre IGESA	140
CORRENCON	Centre Léo lagrange	110

(Chiffres susceptibles d'être ajustés)

A – Responsabilités particulières :

Les capitaines de compagnie et leurs adjoints bénéficient d'une expérience avérée dans le domaine de l'encadrement de la jeunesse, soit dans les mouvements d'éducation populaire, soit dans l'Education nationale soit dans les armées. Ils fédèrent l'action des tuteurs, avec lesquels ils sont en lien permanent, et atteignent à une connaissance fine de chacun des appelés de leur compagnie. Leurs responsabilités s'exercent dans quatre domaines principaux :

1. Le pilotage d'un groupe de 50 à 60 jeunes et leur encadrement (tuteurs) :
 - faire respecter le règlement intérieur,
 - appuyer les tuteurs des maisonnées dans leur rôle, éducatif
 - participer à l'encadrement des activités,
 - assurer le dialogue avec l'équipe de direction,
 - identifier, prévenir, régler ou rendre compte des difficultés ou tensions,
 - organiser et participer aux charges de sécurité de jour et de nuit.



Fiche mission

CAPITAINE DE COMPAGNIE ET ADJOINT SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

2. Faire vivre la démocratie interne et l'éducation à la citoyenneté :
 - aider les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne,
 - participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté
3. Développer le sens du service et de la solidarité :
 - aider les jeunes volontaires à identifier et à construire leur projet, à développer le goût pour l'engagement, à rejoindre une association,
 - s'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins particuliers.
4. Intervenir ponctuellement dans les modules collectifs de formation :
En fonction de ses compétence (expérience ou formation), le chef de compagnie (et tous les cadres du niveau intermédiaire) participent ponctuellement à la formation des appelés.

B – Expérience et formation :

Connaissances

- * Bases de psychologie de l'adolescent,
- * Règles permettant d'assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
- * Prévention et repérage des situations à risques psycho-sociaux, gestion des crises,
- * Dispositifs sociaux, éducatifs ou médicaux pour la prise en compte de situations particulières,
- * Formation BAFA / BAFD ou équivalente.

Compétences

- * Sens des relations humaines,
- * Capacité au leadership et maîtrise de soi, Sens de l'initiative,
- * Rigueur dans le comportement,
- * Pour certains cadres de compagnie : expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers.

Il est nécessaire de compter une expérience effective d'encadrement de la jeunesse soit dans les armées, l'éducation nationale ou les associations de jeunesse.

Le candidat s'engage à suivre une formation en région qui se déroulera en avril, pendant les périodes de congés scolaires.

C – Le Contrat :

1. Rémunération : sur la base 2019, rémunération journalière de 80 € nets
2. Durée du contrat : non consolidée (cibles 22 jours)

Formation régionale	Avant séjour préparation	Séjour 22/06 au 3/07	Bilan
5	4	12	1

Documents à adresser à : ddcs-snu@isere.gouv.fr

Date limite de réception des candidatures: 6 Mars 2020